



# Grève du 22 mars

## Pour un service public renforcé et la hausse des salaires...

### MACRON et les SERVICES PUBLICS: SILENCE, ON CASSE!

Le gouvernement entreprend une politique de démolition des Services publics, au détriment de ses agents et des usager·ères, plus particulièrement celles et ceux issu·es des classes populaires.

Dans l'Éducation, les ministres Blanquer et Vidal n'ont qu'un objectif: concurrence des établissements, des personnels et des disciplines, mais aussi des élèves en assumant un tri social systématisé à l'issue du collège et à l'entrée de l'université. Nous ne pouvons pas laisser faire. Alors que la crise capitaliste sert de prétexte au patronat pour appauvrir toujours plus les salarié·es, **c'est bien un Service public renforcé et une École au service de l'émancipation qu'il nous faut conquérir.**

#### Services publics en danger

Le gouvernement a franchi un nouveau cap le 1er février dernier. En préconisant un plan de départ volontaire pour accompagner les **abandons de missions** et les **nouvelles suppressions d'emplois** envisagées, le **recours accru au non-titulariat et à la précarité**, l'**extension du salaire « au mérite »** et donc de la rémunération accessoire et discriminante, la diminution des instances de représentation du personnel, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livrent Edouard Philippe et Gérard Darmanin. En plus de la promesse de Macron de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires, le gouvernement veut, dès 2019, supprimer les CHSCT, identifier les métiers pour lesquels le recrutement de titulaires ne serait plus la règle...

**Contrairement aux annonces de Macron, l'École ne sera pas épargnée.** Les moyens en collège sont en baisses par rapport au nombre d'élèves, des écoles et collèges ruraux ferment, le nombre de postes offerts aux concours est en baisse, de 20% dans le second et de 10% dans le 1er degré, en 2018...



#### Des salaires en baisse

La CGT n'a pas signé en 2015 le protocole d'accord PPCR largement insuffisant et dont, en outre, le financement n'était pas garanti.

De fait, les chiffres nous donnent aujourd'hui raison. **Ni l'augmentation de la valeur du point d'indice de 1,2%, ni les revalorisations indiciaires sur 2016 et 2017, pas plus que la pseudo refonte des carrières, n'ont répondu aux revendications salariales :** depuis le 1er juillet 2010, la perte cumulée de pouvoir d'achat du point d'indice par rapport à l'inflation s'élève à près de 6%.. Le gouvernement aggrave cet état de fait.

Les personnels ont ainsi pu découvrir une baisse nette de salaire en janvier, contrairement aux promesses du candidat Macron d'augmenter le pouvoir d'achat de l'ensemble des salarié·es.

**Et le pire est à venir.** Les maigres augmentations du PPCR sont repoussées d'un an. Parallèlement, le gouvernement a restauré le jour de carence pour les fonctionnaires et l'indemnité censée compenser la hausse de la CSG ne sera plus revalorisée à partir de 2019, induisant une nouvelle baisse du salaire net.

Surtout, le gouvernement répond aux exigences légitimes de hausse des salaires par **la volonté de développer la part individuelle de la rémunération et d'introduire le soi-disant mérite.** C'est déjà le cas avec des dispositifs comme le RIFSEEP et la mise en œuvre de la classe exceptionnelle. **En bref, n'augmenter que quelques un·es au détriment de la majorité.**



## Réforme Blanquer : Non au lycée de la sélection et du tri

Si le ministre a évacué les propositions les plus impraticables du rapport Mathiot, le projet de réforme du baccalauréat et du lycée qu'il vient de présenter n'en demeure pas moins inacceptable.

Pour les élèves, ce projet construit un lycée du tri et de l'orientation précoce...

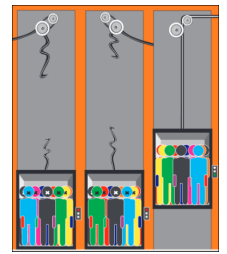
Les disciplines de spécialités sont mises en place pour permettre d'évaluer les attendus prévus par la réforme Vidal et ce n'est ainsi pas un hasard que leur évaluation au baccalauréat soit avancée au printemps pour leur prise en compte dans Parcoursup.

Le lycée général que l'on nous propose n'est, finalement, qu'une façon d'orienter les élèves vers le supérieur, dès la fin de seconde, par leurs choix de disciplines de spécialités. Pour celles et ceux de la voie professionnelle les places que l'institution voudra bien leur laisser en section de technicien supérieur.

Le projet tourne ainsi le dos à un lycée émancipateur, aboutissement de la construction d'une culture générale et technologique commune et va aggraver les déterminismes sociaux. Il risque également d'accroître les disparités territoriales entre établissements.

Quant au baccalauréat, sa vocation de 1er grade universitaire, ouvrant aux bachelier·ères les licences de leur choix, serait gravement remise en cause avec le poids du contrôle continu et la sélection découlant de la prise en compte des seules épreuves de spécialités.

Pour les personnels, la question des postes demeure suspendue aux annonces de dotation de... 2019 (tout comme les dédoublements de classe dans le cycle terminal). De même, l'avenir de certaines disciplines pose question et dépendra très fortement des choix d'élèves, mais aussi des futurs programmes, notamment dans les spécialités et disciplines aux intitulés flous.



La **CGT Éduc'action** refuse ce projet proprement réactionnaire et le combattra, comme elle combat l'introduction de la sélection à l'université qui n'est que l'autre face d'une même pièce.

### Le primaire sanctuarisé, disaient-ils...



Alors que l'actualité marquante de la semaine était l'annonce, par le ministre, de la réforme du lycée et du bac, le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale viennent de décider d'une baisse de 10% des postes offerts au concours CRPE (Professeur des Écoles). Cette baisse qui fait suite à une 1ère baisse lors du concours 2017, en dit long sur la volonté du Ministre d'accorder une priorité réelle, au 1er degré comme il l'affirme sur les médias...

Certaines académies voient le nombre de postes offerts au concours, baisser de 30 à 45% !

Cette véritable saignée va poser des problèmes dès la rentrée 2018, puisque, outre le fait que des milliers d'étudiants ne pourront obtenir le concours, certains rectorats pour pourvoir les postes occupés par les stagiaires, auront sûrement recours au recrutement de contractuels sous-payés et non formés.

### Voie professionnelle du lycée, viser l'excellence ?



Le rapport Calvez-Marcon remis jeudi 22 février 2018 au Ministre de l'Éducation nationale propose «9 leviers» pour «viser l'excellence» dans la formation professionnelle dans l'Éducation nationale.

Le rapport présente l'apprentissage comme la solution miracle à l'insertion des jeunes. C'est une approche dogmatique de ce mode de formation où rappelons-le 1 jeune sur 5 ne finit pas sa première année de formation et où les filles ne représentent que 30% des apprentis...

La voie professionnelle n'a pas vocation à servir d'antichambre de l'apprentissage, c'est pourtant l'idée principale avancée dans le rapport Calvez-Marcon avec les passages possibles du scolaire vers l'apprentissage en fin de seconde et de première bac pro.

Si le rapport réaffirme la conception d'une voie professionnelle du lycée conduisant à l'insertion professionnelle et aux poursuites d'études, l'évocation d'un simple «module d'accompagnement» en terminale vers le BTS ne peut nous satisfaire. **La CGT Éduc'action** revendique la création de classes passerelles vers le BTS et des parcours adaptés en 3 ou 4 ans aux besoins des élèves et des filières.

Enfin, la volonté de découper les diplômes en blocs de compétences et de gommer les frontières entre formation initiale et continue, via les campus des métiers nous paraît dangereuse.

**La CGT Éduc'action** est attachée à une formation initiale exigeante, ayant pour ambition la scolarisation des jeunes jusqu'à 18 ans.



Pour des services publics renforcés sur tout le territoire  
Pour une hausse des salaires des personnels  
Pour l'emploi public et de meilleures conditions de travail  
Pour une École qui émancipe et ne trie pas

**Toutes et tous en grève le 22 mars**